

CONSILIUM MAYOTTE

SASU CONSILIUM MAYOTTE

Annonce n° 839
Type Constitution de société
Parution web 09/12/2025
Parution print 09/12/2025 · Le Journal de Mayotte (ggg)

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société SASU CONSILIUM MAYOTTE, au capital de 1 000 €.

Siège : Centre d'affaires de Mayotte- 4 impasse Maharadja 97600 MAMOUDZOU

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU

Objet social : La Société a pour objet :

- Le conseil en gestion de patrimoine, comprenant notamment l'analyse, la structuration et l'optimisation de la situation patrimoniale, financière, juridique et fiscale des particuliers et des entreprises,
- Le conseil en stratégie et en organisation d'entreprise, incluant l'accompagnement dans les opérations de transmission, de restructuration, de développement ou de financement,
- La réalisation d'études économiques, financières et patrimoniales,
- L'accompagnement à la mise en œuvre de solutions d'investissement, de financement ou d'assurance, sans réception de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers,
- La formation, le coaching et l'assistance dans les domaines précités,

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise de location de gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : SASU Groupe JOBLIN ayant son siège social sis 23 Chemin des Lataniers 97419 LA POSSESSION immatriculée au RCS DE ST DENIS DE LA REUNION sous le numéro 827 857 509 représentée par Monsieur Thomas JOBLIN

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.